



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2023 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section langues vivantes étrangères : allemand, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Fabienne PAULIN-MOULARD
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Ulf SAHLMANN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AIX-MARSEILLE

Membres du jury

Mme Séverine ADAM
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Alexandra ALLIONE
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

Mme Miriam BALLOUSSA
Professeure agrégée

Académie de GRENOBLE

M. Holger BECKMANN
Professeur agrégé

Académie de RENNES

Mme Sabine BERGMANN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de TOULOUSE

Mme Delphine CHOFFAT
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Rémy DANQUIN
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Dominique DIAS
Maître de conférences des universités

Académie de GRENOBLE

Mme Marie-Laure DURAND
Maîtresse de conférences des universités

Académie de MONTPELLIER

Mme Cécilia FERNANDEZ
Professeure agrégée

Académie de LYON

Mme Christine GILLES
Professeure de chaire supérieure

Académie de NANTES

Mme Elisa GOUDIN
Maîtresse de conférences des universités

M. Olivier GRADEK
Professeur agrégé

Mme Nathalie HAMIDOU
Professeure agrégée

M. Pierrick HARDALOUPAS
Professeur agrégé

Mme Britta JALLERAT
Maîtresse de conférences des universités

M. Hajo KOCH
EC. R Professeur agrégé

M. Stefan KORNER
Professeur de chaire supérieure

Mme Annette LENSING
Maîtresse de conférences des universités

M. Sylvain MICARD
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Mme Muriel PHILIPPE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. Lionel PICARD
Professeur agrégé

M. Xavier POIROT
Professeur agrégé

Mme Caroline PRINCE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

M. Patrice PRZYBYLSKI
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Mme Dorothée ROTHENBUSCH
Professeure agrégée

Mme Sonia SCHOTT
Professeure agrégée

Mme Garance SOULIE
Professeure agrégée

M. Alexis TAUTOU
Maître de conférences des universités

M. Vincent TURQUIN
Professeur agrégé

Mme Barbara VENET
EC. R Professeure agrégée

M. Jocelyn VEST
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Académie de PARIS

Académie d' AMIENS

Académie de LILLE

Académie de PARIS

Académie de REIMS

Académie de NANTES

Académie de NORMANDIE

Académie de POITIERS

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de DIJON

Académie de PARIS

Académie de GRENOBLE

Académie de LILLE

Académie de CRETEIL

Académie de VERSAILLES

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de RENNES

Académie de REIMS

Académie de LYON

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 10 janvier 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU